

Maître d'Ouvrage :
CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE
64 avenue Pasteur
19000 BRIVE-LA-GAILLARDE



Extension du service oncologie

Phase : **PRO**

Date : **mai 2026**

Indice : **1**

C . C . T . P . Lot N°08 PLATRERIE - FAUX-PLAFONDS - PEINTURE

<i>Architecte</i> ATELIER D'ARCHITECTURE DPA 2 Ter rue Fernand Delmas 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tel : 05 55 17 58 68 Email : dpa@dhalluin-peny.fr	<i>BET Structure</i> ARCS INGENIERIE 49 rue Alexandre Daudy 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tel : 05 55 86 29 95 Email : arcs-ingenierie@orange.fr
<i>BET Fluides</i> LARBRE INGENIERIE 2 avenue Pierre Mendès France 23000 GUERET Tel : 05 55 52 33 22 Email : bet23@larbre-ingenierie.fr	<i>Economiste</i> BET DELOMENIE SCOP ARL 51 quai Aristide BRIAND 19000 TULLE Tel : 05 55 26 34 96 Email : s.rathonie@delomenie.fr
<i>BET VRD</i> COLIBRIS VRD 34 avenue Ribot 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tel : 05 55 24 39 65 Email : contact@colibrisvrd.fr	<i>Acousticien</i> LE PHONOGRAPHE Les Fosses 19310 PERPEZAC LE BLANC Tel : 05 55 24 66 30 Email : contact@lephonographe.fr
<i>OPC</i> CO.PILOT 30 boulevard Painlevé 19000 BRIVE LA GAILLARDE Tel : 05 55 87 24 54 Email : secretariat@copilot19.fr	

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

DEFINITION DE LA PRESTATION

Le CCTP du présent lot concerne les travaux du Lot N°08 PLATRERIE - FAUX-PLAFONDS - PEINTURE à exécuter pour l' Extension du service oncologie pour le CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE (19-CORREZE).

DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES

Les entreprises seront soumises pour l'exécution de leurs travaux, aux clauses et spécifications des documents ci-après, sachant que cette liste n'est pas limitative :

DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre
 DTU 25.31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit plâtre
 DTU 25.41 : Ouvrages de plaques de parement en plâtre
 DTU 25.42 : Complexe de doublages
 DTU 25.232 : Plafonds suspendus (plaques de plâtre à parement lisse directement suspendu)
 DTU 58.1 : Plafonds suspendus en matériaux fibreux.
 DTU 45.1 : Isolation thermique
 DTU 59.1 : Travaux de peinture des bâtiments.
 DTU 31.1 : Charpente et escalier en bois
 DTU 36.1 : Menuiseries en bois
 DTU 37.1 : Menuiseries métalliques
 DTU 39 : Miroiterie-Vitrierie

Elles seront soumises en outre, aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Cahier des prescriptions techniques du CSTB d'exécution des revêtements muraux collés n° 1369 et 1370 (mortier colles et ciment colle en milieu caséine)

Normes françaises qualitatives et dimensionnelles

Elles seront soumises en outre aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Norme NF.P 84-401 : terminologie propre aux revêtements.

Norme NF.P 84-402 : méthode d'essais.

Norme NF.P 84-403 : classe de revêtement.

Normes françaises qualitatives et dimensionnelles.

Toutes normes et DTU en vigueur à la remise des offres

ANNEXES

A/ Note commune

Les entrepreneurs devront :

Vérifier tous les ouvrages et quantités portés au devis quantitatif, chacun en ce qui le concerne, compléter éventuellement ce document pour obtenir une parfaite exécution des travaux qui seront traités à prix global et forfaitaire, sans aucune majoration, y compris pour difficultés d'exécution.

NOTE IMPORTANTE

Chaque entreprise devra vérifier les quantités fournies au dossier de consultation et ne pourra les contester après signature de son marché.

Les éventuelles modifications de quantités seront bien spécifiées "Positionner la nouvelle quantité sous celle fournie à la consultation".

Le mode de métré et le sous détail pourront être fournis à l'entreprise adjudicataire suivant les principes de la circulaire du 9 mars 1982.

L'entreprise fournira toute précision et détail complémentaire à la bonne compréhension de l'offre et l'ensemble des remarques utiles permettant de la fiabiliser totalement sur le plan qualitatif et quantitatif.

B/Montant de l'offre

Pour chiffrer sa proposition, l'entreprise devra disposer du dossier comportant les éléments suivants :

- Un dossier de plans complet
- Un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) tous corps d'état ou par lot
- Un DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) de son lot
- Un CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)
- Un RC (Règlement de la Consultation)
- Un AE (Acte d'Engagement)

C/Fin de chantier

A l'issue des travaux, l'entrepreneur fournira au Maître d'ouvrage (en 3 exemplaires) un dossier complet comprenant :

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- Modifications apportées au dossier
- Fiches techniques des matériaux employés
- Fiches d'entretien des matériaux employés certifiés par le fabricant.

QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE**Généralités**

L'entreprise titulaire du présent lot devra fournir tous les échantillons nécessaires lors de la première réunion de chantier où elle sera convoquée afin que l'architecte puisse entériner ses choix.

Les matériaux utilisés seront de première qualité et seront conformes aux spécifications des Normes NF, dans tous les cas, les provenances (non spécifiées dans le présent CCTP) seront soumises à l'agrément de l'architecte.

Il est rappelé que la notion de similitude (techniquement équivalent) appartient à l'architecte. En cas de divergence de vue avec l'entrepreneur, celui-ci sera tenu de mettre en œuvre le matériau indiqué en référence au présent CCTP.

Le recours aux produits et matériaux apportant une plus value environnementale est favorisé.

Manutention/Protection

Toutes les opérations, frais et faux frais relatifs aux transports, manœuvres et manutentions diverses, et durant les travaux des autres corps d'état, traçage, pose, réglage, ajustages, mise en état de fonctionnement, etc... concernant les ouvrages du présent lot, sont à la charge de l'entrepreneur.

Celui-ci sera entièrement responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception, devra prendre toutes les précautions pour que les éléments ne soient pas détériorés compte tenu des aléas du chantier.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Sommaire

08.1 DOUBLAGES	1
08.1.1 Fourrures/Plaques de plâtre/Isolation	1
08.2 CLOISONS DE DISTRIBUTION	1
08.2.1 Rails/Plaques de plâtre/Isolation	1
08.2.2 Plaques de plâtre	2
08.3 HABILLAGE	2
08.3.1 Rails/Plaques de plâtre	2
08.4 DIVERS PLATRERIE	3
08.4.1 Raccords/Rebouchages/Reprises	3
08.5 FAUX-PLAFONDS EN FIBRES	3
08.5.1 En dalles	3
08.6 FAUX-PLAFONDS METALLIQUES	4
08.6.1 En résille	4
08.7 TRAVAUX PREPARATOIRES - CONTENU DES PRIX	4
08.8 FINITIONS DES PLAFONDS	5
08.8.1 Sur plafonds neufs	5
08.9 FINITIONS DES MURS	5
08.9.1 Sur murs neufs	5
08.10 FINITIONS DES OUVRAGES BOIS	6
08.10.1 Sur boiserie intérieures	6
08.11 FINITION DES OUVRAGES DE PLOMBERIE & VMC	6
08.11.1 Intérieurs	6
08.12 DIVERS	6
08.12.1 Raccords	6
08.12.2 Nettoyage	7
08.12.3 Protection/Echafaudage/Nettoyage	7

DESCRIPTION DES OUVRAGES

08.1 DOUBLAGES

08.1.1 Fourrures/Plaques de plâtre/Isolation

08.1.1.1 Sur murs

08.1.1.1 1 Doublage F530 + BA18 + isolant 140 mm

Doublages des Ets PLACOPLATRE et ISOVER ou techniquement équivalent composé de :

°Polyane de 100 microns en pied remontée de 10 cm

°Ossature horizontale en cornière et verticale en fourrures F530 d'entraxe 60 cm avec appuis intermédiaires tous les 1,50 ml (du sol au plafond)

°Une plaque de plâtre de 18 mm vissée sur l'ossature ci-dessus

°Panneaux semi-rigide en laine de verre type GR32 revêtu KRAFT de 140 mm d'épaisseur ($R=4.35 \text{ m}^2\text{C/W}$), mis en œuvre entre montants, conforme à la R.T. en vigueur

°Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques

°Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Localisation :

Pour doublage des murs extérieurs au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.1.1.1 2 Doublage F530 + BA18 + isolant 45 mm

Doublages des Ets PLACOPLATRE et ISOVER ou techniquement équivalent composé de:

°Ossature horizontale en cornière et verticale en fourrures F530 d'entraxe 60 cm avec appuis intermédiaires tous les 1,50ml (du sol au plafond)

°Polyane de 100 microns en pied

°Une plaque de plâtre BA18 vissée sur l'ossature ci-dessus compris habillage périphérique des encadrements de baies

°Une laine de verre P.A.R de 45 mm.

°Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Localisation :

Pour doublage des murs existants, cage d'ascenseur, et murs intérieures en maçonnerie au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.2 CLOISONS DE DISTRIBUTION

08.2.1 Rails/Plaques de plâtre/Isolation

08.2.1.1 Cloison avec isolant

08.2.1.1 1 Épaisseur 98/48 BA25 Duo'tech

Cloison en plaques de plâtre sur ossature métallique des Ets PLACOPLATRE et ISOVER type 98/48 Duo'Tech ou techniquement équivalent composée de :

°Un polyane de 100 microns en pied

°Une ossature horizontale en rails de 48 mm et verticale en montants de 48 mm simple ou double d'entraxe approprié suivant hauteur de limite d'emploi.

°Une plaque de plâtre de 25 mm type Duo'Tech vissées sur chaque face de l'ossature ci-dessus.

°Un isolant P.A.R de 45 mm

°Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques

°Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Épaisseur de la cloison : 98 mm

Isolation acoustique : $R_a = 53 \text{ dB}$.

Coupe-feu : EI 60 - PV CSTB RS 11-143

Nota : L'entreprise du présent lot devra prévoir tous les éléments de renforts nécessaires à la parfaite tenue des cloisons et

DESCRIPTION DES OUVRAGES

notamment la mise en place de montant renforcé type Stil MF48 de 1,5 mm d'épaisseur au droit des huisseries bois des portes. Ces montants renforcés seront montés jusque sous la dalle de béton et fixés en sous-face afin d'obtenir une rigidité totale des huisseries, même dans les conditions d'exploitation difficile.

Nota 2 : Les cloisons seront installées de dalle à dalle à sous face de couverture pour ne pas être interrompues par les faux-plafonds afin de ne pas générer de pont phonique via ces plafonds.

Localisation :

Pour cloisons à créer au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.2.2 Plaques de plâtre

08.2.2.1 Plaques hydrofuges

08.2.2.1 1 Plus-value plaques de plâtre hydrofuge de 13 mm

Plus-value pour remplacement des plaques de plâtre BA 13 par des plaques de plâtre hydrofuge des Ets PLACOPLATRE type PLACOMARINE de 13 mm ou techniquement équivalent, vissées sur ossature des cloisons et doublages compris traitements des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques, découpes et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Nota : 1 seule plaque à remplacer en cas de parement double.

Localisation :

Pour emplacement de plaque standard pour plaque hydrofuge dans les pièces humides au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.3 HABILLAGE

08.3.1 Rails/Plaques de plâtre

08.3.1.1 Coffres

08.3.1.1 1 Coffre F530+PPF15 - CF 1 heure -

Habillage de conduit en plafond des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de :

- °Une ossature horizontale F530 avec tiges filetées avec suspentes et cavaliers, ou suspentes d'entraxe approprié suivant supports.
- °Deux plaques de plâtre de 15 mm type PPF15 vissée sur l'ossature ci-dessus, avec joints transversaux protégés, compris habillage des jouées verticales.
- °Isolant de type et d'épaisseur appropriée selon demandes de l'acousticien
- °Un traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- °Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

°Classement au feu : CF 1 heure

Localisation :

Pour coffres prévisionnel pour passage de réseaux en plafonds au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte et du BET Fluides.

08.3.1.1 2 Coffre R48+PPF15 - EI60

Habillage de conduit des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de :

- °Ossature horizontale en R48 et verticale en M48 d'entraxe approprié
- °Plaques de plâtre PPF 15 de 15 mm vissée sur l'ossature ci-dessus, assurant un coupe-feu de 1 heure
- °Isolant de type et d'épaisseur appropriée selon demandes de l'acousticien
- °Isolant de type et d'épaisseur appropriée selon demandes de l'acousticien
- °Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- °Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

°Classement au feu : EI60

Localisation :

Pour coffres prévisionnel pour habillage de conduit compris descente EP au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.4 DIVERS PLATRERIE

08.4.1 Raccords/Rebouchages/Reprises

08.4.1.1 En parois

08.4.1.1 1 L'ensemble.

L'entreprise devra tous les raccords de plâtre nécessaires après travaux de démolition et rebouchages en tête de cloisons, raccords de plâtre en parois, compris toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

Nota : L'ensemble des raccords après passage des canalisations sont dus aux lots concernés.

Localisation :

Pour raccords de plâtre en parois après passage des autres corps d'état dans les locaux touchés par les travaux, suivant plans et indications de l'architecte.

08.5 FAUX-PLAFONDS EN FIBRES

08.5.1 En dalles

08.5.1.1 Ossature apparente

08.5.1.1 1 Fibres minérales 600 x 600 mm

Plafonds suspendus en panneaux de laine minérale surface doublé fibre, feuellurés sur chants des Ets OWACOUSTIC référence Humancare Sinfonia ou techniquement équivalent posés sur une ossature apparente en "T" S15a compris suspentes, entretoises, cornières de rives, découpes, jouée verticale en plaque de plâtre BA13 et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Épaisseur : 15 mm

Format : 600 x 600 mm

Résistance au feu : jusqu'à REI 60 (EN 13501-2:2016-12)

Isolation acoustique linéaire dn,f,w : 27 dB

Absorption acoustique (α_w) : jusqu'à 0.9

Classe de salle blanche : ISO 4 (ISO 14644-1)

Finition des panneaux : Blanc

Localisation :

Pour faux-plafond dans entrée, circulations, placards techniques, bureaux médicaux, box 15 à 25 et salle de repos au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.5.1.1 2 Fibres 600 x 600 - Milieux humides -

Plafonds suspendus en panneaux de laine minérale surface doublé fibre, à bords droits des Ets OWACOUSTIC référence Humancare Pro ou techniquement équivalent posés sur une ossature apparente en "T" adaptée compris suspentes, entretoises, cornières de rives, découpes, jouée verticale en plaque de plâtre BA13 et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Épaisseur : 20 mm

Format : 600 x 600 mm

Résistance au feu : jusqu'à REI 45 (EN 13501-2:2016-12)

Isolation acoustique linéaire dn,f,w : 24 dB

Absorption acoustique (α_w) : jusqu'à 0.95

Classe de salle blanche : ISO 3 (ISO 14644-1)

Finition des panneaux : Blanc

Localisation :

Pour faux-plafond dans local déchets au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

08.6 FAUX-PLAFONDS METALLIQUES

08.6.1 En résille

08.6.1.1 Ossature apparente

08.6.1.1 1 Résille métallique 600 x 600 mm

Plafonds en résille alvéolaire en métal microperforé des Ets DURLUM série Etincell ou techniquement équivalent, maille de 25 x 25 mm, posés sur ossature apparente compris suspentes, entretoises, cornières de rives, découpes et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Format : 600 x 600 x 25 mm

Coloris : Au choix de l'architecte suivant nuancier RAL

Localisation :

Pour grille de ventilation des plénum de faux-plafond à l'intérieur des réseaux ou passe des fluides médicaux, suivant demandes du BET Fluides.

08.7 TRAVAUX PREPARATOIRES - CONTENU DES PRIX

08.7 1 Pour mémoire

L'ensemble des peintures, lasures et vernis employés devront impérativement avoir le label NF Environnement.

Métaux ferreux

- ° Dégraissage en travaillant avec solvant et chiffon propre et en changeant fréquemment chiffons et solvants
- ° Dérouillage et décalaminage par procédés mécaniques (brossage à la brosse métallique, grattage, sablage) ou par procédés chimiques en utilisant des solutions acides, suivis d'un rinçage très soigné
- ° 2 couches de primaire d'accrochage

Métaux non ferreux

- ° Élimination des graisses ou des oxydes par utilisation d'une solution assurant le dégraissage et le décrochage suivie d'un rinçage très soigné
- ° Nettoyage du cuivre et du laiton à l'acide oxalique dilué rinçage, séchage, et application d'une couche de primaire d'accrochage.

Menuiseries métalliques acier

- ° Rebouchage par masticage comportant un enduisage sur une couche primaire antirouille

Bois et dérivés

- ° Dégraissage des bois tropicaux au solvant spécial
- ° Élimination des poches de résines par lavage au White spirit
- ° Traitement des bois présentant des traces d'attaques (champignons ou insectes) par un produit bénéficiant d'un label du Centre Technique du Bois suivant les indications du fabricant des peintures et vernis utilisés
- ° Brossage à la brosse dure et à sec jusqu'à élimination de toute trace de mortier ou de plâtre
- ° Impression totale par une peinture ou un vernis micro poreux (huile de lin interdite)
- ° Rebouchage soigné des fentes, irrégularités, etc...

Plâtre et dérivés

- ° Égrenage et époussetage au balai ou à l'aspirateur
- ° Rebouchage au plâtre à modeler à la colle (repiquage, humidification, rebouchage)
- ° Ponçage au papier de verre à sec et époussetage
- ° Traitement des traces de moisissures suivant indications du fabricant

Ciment et dérivés

- ° Brossage
- ° Enduit repassé et ponçage au papier de verre à sec
- ° Époussetage au balai ou à l'aspirateur

Bétons

- ° Dégraissage et brossage
- ° Enduit repassé, ponçage et époussetage

Canalisations en PVC et cuivre

- ° Dégraissage au trichloréthylène
- ° Ponçage et époussetage
- ° 1 couche d'impression

L'entreprise devra tous les travaux préparatoires (enduit, rebouchage, ponçage, égrenage, etc...) pour obtenir la qualité de travail demandé.

D'autre part, ses prix tiendront compte :

- ° L'ensemble des protections nécessaires au droit de ses interventions
- ° de toutes plus-value pour teintes fines
- ° de travail à l'échelle et des échafaudages nécessaires
- ° des rechampissages à la demande, etc...

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Nota : Le "TP" apparaissant dans les articles du CCTP et DPGF veut dire "Travaux Préparatoires"

08.8 FINITIONS DES PLAFONDS

08.8.1 Sur plafonds neufs

08.8.1.1 Peinture finition mate

08.8.1.1 1 TP, 2 couches de peinture mâte

Sur plafonds neufs réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent avec Ecolabel comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Finition mâte :

Deux couches de peinture mâte aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse type ELYOPUR MAT

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Émissions dans l'air intérieur : Classe A+

Teneur en COV : 1 gr/l

Coloris : Au choix de l'architecte

Localisation :

Pour peinture sur retombée en plafond et jouées au droit des châssis de toit à créer, suivant plans et indications du l'architecte.

08.9 FINITIONS DES MURS

08.9.1 Sur murs neufs

08.9.1.1 Enduits sur ouvrages béton, enduit ciment ou terre cuite

08.9.1.1 1 Enduit repassé lisse

Sur support en béton, enduit ciment, ou terre cuite, réalisation d'un enduit des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Égrenage, brossage et époussetage
- Dégrossissage à l'enduit GS DEGROSSISSAGE
- Enduit repassé aspect lisse à l'enduit GS LISSAGE
- Ponçage et époussetage

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Localisation :

Pour enduit sur poteaux béton apparents à l'intérieur des locaux au niveau RDC de l'extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.9.1.2 Toile de verre

08.9.1.2 1 Toile de verre + 2 couches de peinture satinée

Sur murs ou cloisons neufs réalisation de toile de verre des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Égrenage, époussetage
- Pré-encollage ou une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Encollage 200g/m2
- Pose de la toile de verre lisse type toile à plafond
- Finition satinée
- 2 couches de peinture en phase aqueuse à base de dispersion de résines synthétiques à l'aspect satin velouté type ELYOPUR VELOURS

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Émissions dans l'air intérieur : Classe A+

Teneur en COV : 1 gr/l

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Classe de finition : B - Courante

Coloris : Au choix de l'architecte

Localisation :

Pour peinture et toile de verre dans entrée, circulations, placards techniques, bureaux médicaux, box 15 à 25 et salle de repos au niveau RDC du bâtiment en extension (hors zones recevant de la faïence murale), suivant plans et indications de l'architecte.

08.10 FINITIONS DES OUVRAGES BOIS

08.10.1 Sur boiserie intérieure

08.10.1.1 Neuves

08.10.1.1 1 TP, 2 couches de peinture

Sur des ouvrages bois neufs réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression en peinture aux résines acryliques en dispersion aqueuse type EXPRIM
- Finition satinée :

Deux couches de peinture-laque aux résines acryliques en dispersion aqueuse type NEOSTAR

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur

Coloris : Au choix de l'architecte

Localisation :

Pour peinture sur portes et trappes à créer au niveau RDC du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

08.11 FINITION DES OUVRAGES DE PLOMBERIE & VMC

08.11.1 Intérieurs

08.11.1.1 Neufs

08.11.1.1 1 Sur canalisations.

Sur des ouvrages PVC ou cuivre ou fonte, réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression avec un primaire d'accroche à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse type FREITACCROCH
- Finition :

2 couches de peinture garnissante demi-brillante aux résines alkydes en solution type GARNYSOIE

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Coloris : Au choix de l'architecte

Localisation :

Pour peinture sur canalisations apparentes dans le bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte et du BET Fluides.

08.12 DIVERS

08.12.1 Raccords

08.12.1.1 En murs et plafonds

08.12.1.1 1 L'ensemble.

L'entreprise devra tous les raccords de peinture ou de revêtements muraux nécessaires à l'identique des existants après passage des autres corps d'état compris toutes sujétions à une parfaite et complète réalisation.

Localisation :

Pour raccords de peinture en parois après passage des autres corps d'état dans les locaux touchés par les travaux, suivant plans et indications de l'architecte.

DESCRIPTION DES OUVRAGES**08.12.2 Nettoyage****08.12.2.1 Général****08.12.2.1 1 L'ensemble suivant CCTP.**

L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier.

Elle devra aussi un nettoyage parfait et complet pour la réception;

Celui-ci comprendra en outre :

- Les menuiseries extérieures (Feuillures-Vitres-Etc...)
- Les menuiseries intérieures (Portes-Garnitures-Dessus de plinthes-Etc...)
- Les sols (Aspirateur-Serpillère avec produit approprié)
- Les appareillages électriques
- Les appareils sanitaires et leurs robinetteries
- D'une façon générale l'ensemble des locaux.

L'entrepreneur devra par la même occasion effectuer toutes les retouches nécessaires.

La Maîtrise d'Oeuvre se laisse le droit de nommer une entreprise pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avérerait pas satisfaisant.

Il va de soi que le montant de ces travaux serait imputé sur le marché du présent lot.

Localisation :

Pour nettoyage générale dans les locaux touchés par les travaux avec la réception des travaux.

08.12.3 Protection/Echafaudage/Nettoyage**08.12.3 1 L'ensemble suivant CCTP.**

L'entreprise devra prévoir toutes les protections et échafaudages réglementaires, qui lui seront nécessaires à une parfaite et complète sécurité de son personnel, ainsi qu'à une parfaite et complète mise en oeuvre de ses produits. De plus elle devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur. Elle devra tenir compte des demandes énumérés dans le P.G.C. L'entreprise devra également un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier.